



L'EAU EST UN DROIT HUMAIN
**EXIGEONS L'ACCES A L'EAU
POUR LES PALESTINIENS !**
DIAPORAMA-CONFERENCE-DEBAT

avec

Michel Morzière,

Responsable de coordination,
section française d'Amnesty International

Lundi 21 Mars 19H-22H

Maison du Citoyen et de la Vie Associative
(16, rue du Révérend Père Aubry)

QUE DIT LE DROIT ?

- En empêchant l'accès à l'eau des Palestiniens, **Israël viole le droit international** relatif aux droits humains, en particulier le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
- En tant que **puissance occupante** (Conventions de Genève), les autorités israéliennes doivent assurer un **niveau de vie décent** à la population du territoire occupé (droit à l'eau et à la nourriture ainsi que le droit à la santé et au travail).

DANS LES FAITS :

La politique et les pratiques israéliennes en matière d'accès à l'eau sont **discriminatoires** envers les Palestiniens.

A Gaza : 90 à 95% de l'eau est impropre à la consommation humaine.

- En Cisjordanie : chaque **Palestinien** ne reçoit que **70 L** d'eau par jour et par personne (pour tout usage: domestique, agricole etc.) et dans certaines zones seulement **20 L**, alors que le seuil défini par l'Organisation Mondiale de la Santé est de 100 L.



Chaque **Israélien** en consomme **300 litres** et les 450 000 colons israéliens installés en Cisjordanie, en violation du droit international, utilisent autant, voire plus d'eau que les quelques 2,3 millions de Palestiniens

L'EAU : UN ENJEU MAJEUR DU CONFLIT ISRAËLO - PALESTINIEN

L'accès à l'eau pour les Palestiniens est soumis au contrôle total que l'Etat d'Israël exerce sur les ressources de la région. L'Etat israélien utilise plus de 80 % de l'eau provenant des ressources de montagnes, limitant l'accès des Palestiniens à 20 % de cette réserve. Or, il s'agit de l'unique ressource en eau des Palestiniens en Cisjordanie, alors qu'Israël dispose de plusieurs sources d'approvisionnement (lac de Tibériade et aquifère côtier) et utilise toute l'eau disponible du Jourdain.

L'Etat israélien occupe la vallée du Jourdain depuis la guerre de 1967, et n'accorde aucun accès à ses rives aux Palestiniens.

Les eaux du Jourdain sont convoitées à la fois par Israël, la Syrie, le Liban et la Jordanie, avec pour résultat de réduire par endroits son débit à celui d'un ruisseau salant et contaminé par les eaux usées non traitées, ce qui provoque un assèchement préoccupant de la mer Morte.

La consommation en eau des Palestiniens est à peine de 70 litres par personne et par jour, contre plus de 300 litres pour les Israéliens

Quelque 450 000 colons utilisent autant, sinon plus d'eau, que l'ensemble de la population palestinienne

Dans la bande de Gaza, la pénurie d'eau est critique : la seule ressource en eau est l'aquifère côtier, puisque Israël n'autorise pas de transfert d'eau de la Cisjordanie vers Gaza. Cette situation est aggravée par le blocus imposé par Israël, qui interdit l'entrée à Gaza d'équipements nécessaires à la réparation et à la modernisation du réseau d'assainissement

Les Palestiniens ne peuvent creuser de nouveaux puits sans obtenir de permis délivrés par l'armée israélienne, permis qui leur sont toujours refusés. De plus, le Mur, dont le parcours englobe les puits et les sources, les check-points et autres barrages routiers, interdisent ou retardent l'accès à l'eau en Cisjordanie.

Ainsi, l'accès à l'eau reste un puissant levier politique dans les relations israélo-palestiniennes. C'est aussi un enjeu stratégique régional .

Notre initiative s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de l'eau (22 mars) et de la journée de la terre pour les palestiniens (30 mars).

**EXPOSITION sur la question de l'Eau
Vente de produits palestiniens : huile d'olive,
savons, broderies**